



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 98176

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les propositions du collectif interassociatif sur la santé (CISS) concernant le défi de santé publique que constitue la perte d'audition. Considérant qu'il convient de construire une politique volontariste, le CISS recommande notamment de garantir au patient, quel que soit son lieu de vie (domicile, EHPAD) un droit au suivi sur place ou à distance. Il serait très heureux de connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98176

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juillet 2016](#), page 6842

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)